

## **Modalités de transport des prélèvements**

**Document en collaboration externe :** (confirmation écrite : voir fichier joint administrateur)

✓ Vérification par : Madame Manuela Morelli

Département : Achats et logistiques

### **1. Carte d'identité du document:**

(Ajouter ce chapitre uniquement si le document est destiné à être injecté sur Sharepoint – diffusion externe).

<b>Nom (titre)</b>	<b>Modalités de transport des prélèvements</b>
<b>Référence</b>	LAP_PREA_PREA_PT_001-05
<b>Type de document</b>	Procédure
<b>Départements d'application</b>	Laboratoire d'anatomie pathologique, transport et logistique
<b>Thématiques</b>	Transport
<b>Sites d'application</b>	UNION, IMC, ND, Peruwelz, Externes
<b>Date de création / révision</b>	19/12/2019
<b>Mots clés</b>	Transports prélèvements laboratoire anatomie pathologique anapath
<b>Coordinateur propriétaire</b>	Lakhdar Fatima
<b>Confidentialité</b>	Non

### **2. Table des matières :**

1. Carte d'identité du document: .....	1
2. Table des matières : .....	1
3. Objet : .....	1
4. Application : .....	2
5. Responsabilités : .....	2
6. Risques de non application : .....	2
7. Références : .....	2
8. Termes et abréviations : .....	2
9. Sécurité et hygiène : .....	2
9.1. Dangers potentiels : .....	2
9.2. Mesures préventives : .....	2
10. Généralités : .....	3
11. Spécificités d'emballage des prélèvements d'anapath : .....	3
11.1. Tous les services : Sachets de transport de couleur : .....	3
11.2. Exception : Bloc Opérateur UNION : .....	3
12. Organisation du transport : .....	3
12.1. Conditions de transport : .....	3
12.2. Echantillons non urgents.....	3
12.3. Echantillons urgents fixés : .....	4
12.4. Examens Extemporés et prélèvements à frais : .....	4
13. Horaires : .....	5

### **3. Objet :**

Cette procédure définit les modalités de transport des prélèvements d'origine interne ou externe au CHwapi et qui sont destinés au laboratoire d'anatomie pathologique. Ceci inclus le délai de transport, les lieux d'enlèvements et de dépôts, les conditions spécifiques liées à l'acheminement de ces échantillons ainsi que les informations nécessaires pour garantir la sécurité des transporteurs.

## **Nom Kalilab : Modalités de transport des prélèvements**

N° Kalilab : LAP\_PREA\_PRÉA\_PT\_001-05

### **4. Application :**

Cette procédure s'applique à tous les échantillons destinés au Laboratoire d'Anatomie pathologique.

Cette procédure s'applique à l'ensemble du personnel du Laboratoire d'Anatomie pathologique ainsi que le personnel des transports.

### **5. Responsabilités :**

La procédure institutionnelle de gestion des documents est sous la responsabilité du Département COACH de l'hôpital, le LAP s'engage à respecter celle-ci.

La gestion de cette procédure est sous la responsabilité de la gestionnaire qualité du LAP et de la directrice du LAP.

### **6. Risques de non application :**

Le non-respect de l'application de cette procédure met en péril l'intégrité du système qualité mis en place au LAP, spécifiquement le transport des prélèvements et la traçabilité mise en place pour éviter toute perte de sac de couleur ou d'échantillons. Toute perte impacte directement la qualité des prestations du LAP ainsi que le diagnostic pour le patient et le prescripteur.

### **7. Références :**

- Respect de l'arrêté Royal relatif à l'agrément des laboratoires d'anatomo-pathologie du 05/12/2011
- Respect de la norme ISO 15189:2012
- Qmentum international Accréditation Canada : référentiel des Services des laboratoires médicaux (validé le 13/05/2015).

### **8. Termes et abréviations :**

CHwapi	Centre Hospitalier de wallonie picarde
LAP	Laboratoire d'Anatomie Pathologique
GQ	Gestionnaire Qualité

### **9. Sécurité et hygiène :**

Tous les prélèvements doivent être considérés comme présentant un risque infectieux (prélèvements non fixés) et/ou chimique (prélèvements fixés).

Les mesures de précautions universelles doivent être appliquées.

Les sachets ou récipients contenant les échantillons doivent être propres et hermétiquement fermés.

En cas de danger, suspect ou avéré, celui-ci doit être signalé, ceci afin de garantir la sécurité du personnel de transport et du personnel de laboratoire.

#### **9.1. Dangers potentiels :**

Principaux dangers liés au transport des prélèvements.

- Danger chimique : émanation de formol, méthanol
- Danger biologique : pièces opératoires à frais



#### **9.2. Mesures préventives :**

- Utilisation du double emballage : le prélèvement se trouve dans un récipient hermétiquement fermé et placé dans un sachet plastique.
- Les prélèvements emballés sont placés dans des sacs de transports spécifiques pour le LAP ou dans des bacs de transport hermétiques.
- Ne jamais toucher des liquides (même transparents) provenant des prélèvements => utilisation de gants hermétiques et de spray désinfectant et de papier jetables pour nettoyer et évacuer ces liquides répandus accidentellement.

## **Nom Kalilab : Modalités de transport des prélèvements**

N° Kalilab : LAP\_PREA\_PRÉA\_PT\_001-05

- En cas de renversement de formol dans une voiture : se garer, ouvrir toutes les fenêtres et les portes, nettoyer le liquide renversé à l'aide du spray désinfectant et de papier jetables (port de gants hermétiques), laisser aérer l'auto jusqu'à disparition de l'odeur.

### **10. Généralités :**

Le LAP reçoit des prélèvements des différents sites du CHwapi, de la polyclinique de Péruwelz et des prescripteurs externes.

L'organisation de la collecte des prélèvements ainsi que leur transport jusqu'au LAP ont été définis selon le degré d'urgence de la prise en charge de ceux-ci.

On distingue différents circuits d'acheminement :

- Interne normal
- Externe normal
- Urgents
- Examens Extemporés (aussi appelés « Extempo »)

### **11. Spécificités d'emballage des prélèvements d'anapath :**

Afin de minimiser les risques d'incidents lors du transport (perte d'échantillon, écoulement accidentel de fluides,...), d'assurer la confidentialité et la sécurité pour les transporteurs et le personnel du laboratoire, différents systèmes pour le transport des prélèvements ont été mis en place.

#### **11.1. Tous les services : Sachets de transport de couleur :**

- Le(s) prélèvement(s) du patient avec leur demande d'analyse sont placés dans un sachet transparent individuel (adapté à la taille du prélèvement).
- L'ensemble des prélèvements destinés à l'anapath sont placés dans un sac de couleur + feuille de traçabilité des échantillons.
- Le sac est fermé par son zip et un colson (dans le trou prévu à cet effet entre le zip et la poignée)
- Le sac fermé est déposé dans le local dépôt du site (à l'emplacement prévu pour les prélèvements d'anapath). + feuille de traçabilité des sacs de couleur.

#### **11.2. Exception : Bloc Opératoire UNION :**

- Le(s) prélèvement(s) du patient avec leur demande d'analyse sont placés dans un sachet transparent individuel (adapté à la taille du prélèvement).
- Tous les prélèvements du bloc opératoire du site UNION sont placés dans un bac spécifique dans le passe-plat avec la feuille de traçabilité des échantillons correspondante.
- Le passe plat est envoyé 2 x par jour au LAP (sauf prélèvements extemporés ou urgents qui sont envoyés directement)

### **12. Organisation du transport :**

L'organisation de l'acheminement des échantillons est basée sur l'origine et le degré d'urgence de la prise en charge de ceux-ci.

#### **12.1. Conditions de transport :**

L'ensemble des prélèvements destinés au LAP peuvent être transportés à Température ambiante.

#### **12.2. Echantillons non urgents**

- Prélèvements Internes :

L'acheminement des prélèvements par navette est réalisé 2X/ jour sur chaque site (sauf Union):

- *Site Notre Dame* : Les prélèvements des différents services sont collectés par un auxiliaire technique (= transporteur interne) du service de l'économat, les échantillons sont regroupés dans le frigo « anapath » situé dans le local dépôt (0 près de l'accueil principal).

## **Nom Kalilab : Modalités de transport des prélèvements**

N° Kalilab : LAP\_PREA\_PRÉA\_PT\_001-05

- *Site Union* : Un frigo spécifique au dépôt des échantillons anapath est disponible dans le local dépôt. Les échantillons sont ensuite ramenés au laboratoire par une personne du LAP.
- *Site IMC* : Un frigo spécifique au dépôt des échantillons anapath est disponible dans le local dépôt (0, à côté de l'accueil).
- *Site Péruwelz*: Les échantillons collectés à l'accueil sont transférés par navette spécifique (1x/jour) au LAP.

- **Prélèvements Externes :**

Acheminement sur demande des prescripteurs par navette : contact avec le chauffeur en charge des urgences (0474/90.91.91) qui redirige la demande vers ses collègues.

- Cabinet privé de prescripteurs
- Centres de planning familial
- Autres ...

Pour les prescripteurs externes qui désirent déposer eux-mêmes leurs prélèvements au laboratoire peuvent les déposer à l'accueil du site Union (voir [https://skalilab01p/LAP\\_PREA\\_PRÉA\\_FI\\_013](https://skalilab01p/LAP_PREA_PRÉA_FI_013) ACCUEIL Modalités de transfert des prélèvements vers l'anapath). Les technologues qui vont chercher les prélèvements au local dépôt passent également prendre le courrier à l'accueil.

### **12.3. Echantillons urgents fixés :**

Prélèvements concernés :

- ✓ Fœtus et placenta
- ✓ Prélèvement dont l'urgence est déterminé par le prescripteur.

- **Prélèvements Internes :**

Acheminement par navette à la demande des services (sauf site Union) :

- Le service contacte le secrétariat anapath (33.33.70)
- Les secrétaires se chargent de contacter le chauffeur en charge des urgences (0474/90.91.91)
- Le chauffeur va chercher le prélèvement dans le service et le ramène au laboratoire dans les plus brefs délais.
- Site Union : Le service prend contact avec le secrétariat du LAP qui délèguera une personne pour ramener les échantillons directement au laboratoire 069/33.33.70 de 8h30 à 16h30 ou le service peut ramener les échantillons directement au laboratoire.

- **Prélèvements Externes :**

Pour les prélèvements extérieurs, tout prescripteur peut prendre contact avec le secrétariat du LAP, celui-ci prendra les dispositions pour qu'un passage à domicile par les chauffeurs se fasse dans les plus brefs délais.

### **12.4. Examens Extemporés et prélèvements à frais :**

Le transport des examens extemporés et des pièces à frais est réalisé de toute urgence : le délai de transport doit être le plus court possible entre l'appel du bloc opératoire et l'arrivée de l'échantillon au LAP.

⇒ Pour tous les sites :

- Les opérations sont prévues 24h à l'avance et les examens extemporés sont, de manière générale, inscrits dans le programme opératoire. (Axeis: disponible au secrétariat)
- Dans la mesure du possible, le secrétariat du LAP informe la veille de l'opération, les transporteurs de la possibilité de demande d'examens extemporés avec l'heure approximative (si possible).

## **Nom Kalilab : Modalités de transport des prélèvements**

N° Kalilab : LAP\_PREA\_PRÉA\_PT\_001-05

- Le jour de l'opération, 20 minutes avant que la pièce ne soit prélevée, le bloc opératoire téléphone au secrétariat du LAP pour confirmer l'examen.

### ⇒ Site Notre-Dame :

- Immédiatement après, le secrétariat contacte le chauffeur au 0474/90.91.91 (navette des urgents) afin que celui-ci puisse se rendre **le plus rapidement possible** au bloc opératoire du site ND.
- Le chauffeur dès qu'il se trouve devant l'entrée du bloc, signale sa présence. Il réceptionne la pièce opératoire à l'entrée du bloc et signe le registre d'enlèvement (date + heure + paraphe) (traçabilité interne au bloc opératoire).
- Le prélèvement est alors transporté de toute urgence et directement au LAP.
- Dès l'arrivée du chauffeur au LAP, une secrétaire ou une technologue réceptionne immédiatement le prélèvement et prévient le pathologiste qui va réaliser l'examen.

### ⇒ Site Union :

- Dès que la pièce est prélevée, l'infirmier la transfère avec sa demande (prélèvement + demande complète dans un sachet transparent) dans le passe-plat et les envoie directement au LAP.
- Dès que le voyant rouge du passe-plat signale son arrivée, une technologue réceptionne immédiatement le prélèvement et prévient le pathologiste qui va réaliser l'examen.

Le mode opératoire pour le traitement des examens extemporanés est expliqué en détail dans la procédure : [https://skalilab01p/LAP\\_ANA\\_EXTM\\_PT\\_001](https://skalilab01p/LAP_ANA_EXTM_PT_001) Examen Extemporane et dans les flux associés.

## **13. Horaires :**

Les navettes réaliseront l'enlèvement des prélèvements d'anapath 2X/jour (dans le local de dépôt de chaque site). Il appartient aux services d'acheminer leurs prélèvements dans le local de dépôt.

- **Matin : 9h30** (arrivée vers 10h00-10h30 au laboratoire d'anapath)
- **Après-midi : 14h00** (arrivée vers 14h30 au laboratoire d'anapath)

Cas particulier : Site Union : ramassage 2x/jour par le personnel du LAP : vers 10h30 et 14h30.

Les services peuvent venir déposer leurs échantillons directement au service d'Anatomie pathologique tous les jours ouvrables de 8h30 à 16h30, (site UNION route 235).

**Aucun échantillon ne peut être déposé au service d'anatomo-pathologie  
sans que le personnel n'en ait été averti !**